

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 7 juillet 2025 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents monsieur le directeur général par intérim Jean-Charles Bellemare et madame la greffière Françoise Ruel.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 juin 2025.
- 3) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.
- 4) Vox Avocats inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'ouverture d'un chemin pour une carrière, secteur Sawyerville.
- 5) CMP Mayer inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'équipement incendie.
- 6) Les Entreprises David Pettigrew inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de lagunes, secteur Johnville.
- 7) Lignes de stationnement MF – Paiement d'honoraires professionnels concernant la signalisation routière.
- 8) Maison de la culture John-Henry-Pope – Paiement d'honoraires professionnels concernant trois concerts apéro.
- 9) Tremblay Bois Mignault Lemay – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers litiges.
- 10) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d'honoraires professionnels concernant la reddition de compte pour le programme TECQ et divers travaux.
- 11) Archives – Destruction de documents selon le calendrier de conservation.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Recommandation 25-UR-03 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Demande de plan intégré d'implantation architecturale (PIIA)

relative à la construction d'un bâtiment complémentaire pour l'immeuble sis au 70, rue Eastview (Re-123).

- 2) Permis de lotissement, rue du Boisé – Autorisation de signature.
- 3) Titre d'officiers municipaux pour les inspecteurs – Décision.

H. Communications et vie communautaire

- 1) Plan directeur parcs et espaces verts – Dépôt.
- 2) Réseau Biblio de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel 2024-2025.
- 3) Coupe provinciale BMR U14-U16 de les Dribbleurs du Haut-Saint-François – Demande d'appui.
- 4) 31^e Journée laitière de l'Estrie – Demande d'appui.
- 5) Festival de la biodiversité au parc Écoforestier de Johnville – Participation.
- 6) Cocktail des nouveaux entrepreneurs du Haut-Saint-François – Participation.

I. Travaux publics

- 1) Afficheurs de vitesse mobile avec enregistreur de données – Acquisition.
- 2) Terrain de tennis, secteur Johnville – Offre de services relatifs à l'acquisition et l'installation de clôtures.
- 3) Terrain de pickleball, secteur Sawyerville – Offre de services relatifs à l'installation de clôtures.
- 4) Construction de trottoir, d'avancées de trottoir et aménagement de traverse piétonnière – Autorisation de dépôt au Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR).
- 5) Acquisition d'un camion 10 roues neuf et des équipements optionnels – Adjudication de contrat.
- 6) Offre de financement d'un camion 10 roues neuf et des équipements optionnels – Adjudication de contrat.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Localisation d'une ambulance à la caserne 1 – Autorisation.

K. Proposition(s) des membres du conseil

- 1) Comité des ressources humaines – Nomination.

L. Avis de motion

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 378-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la création de la zone publique P-003 et de la zone résidentielle Re-007 en remplacement d'une partie de la zone publique P-001, secteur Birhton (ancien terrain de balle, secteur Birhton)* – Adoption du troisième projet.

N. Varia

- 1) Sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrat (PSSPA).

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue à tous à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2025.

B. Adoption de l’ordre du jour

Résolution 2025-07-0328

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l’ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

Le sujet est reporté.

D. Période de questions

Sujets
Séance d’information prévue pour la gravière du secteur de Sawyerville
Autorisation donnée par la Ville pour l’ouverture de la gravière de Sawyerville
Réglementation en vigueur pour les carrières et sablières
Ponceau sur le chemin Bédard
Chemins de Sawyerville
Demande au conseil de trouver une solution pour l’atténuation du camionnage à Sawyerville à la suite de l’ouverture de la gravière
Demande de poser une affiche « Attention à nos enfants » sur le chemin Bédard

E. Correspondance

Résolution 2025-07-0329

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de déposer aux archives municipales la liste de correspondance du conseil municipal pour le mois de juin 2025, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois.

Résolution 2025-07-0330

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d’autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 7 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu’il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d’approuver la liste des comptes à payer telle que recommandée par le Comité des finances et d’en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 juin 2025.

Résolution 2025-07-0331

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de déposer aux archives municipales le rapport d'activités financières sommaire de la Ville de Cookshire-Eaton au 30 juin 2025, tel que préparé par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.

Résolution 2025-06-0332

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 205,08 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l., détaillés comme suit :

Objet	Montant
1. Relations de travail	702,97 \$
2. Plainte (art. 32 LATMP)	502,11 \$
Total :	1 205,08 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Vox Avocats inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'ouverture d'un chemin pour une carrière, secteur Sawyerville.

Résolution 2025-07-0333

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 5 420,12 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Vox Avocats inc. concernant l'ouverture d'un chemin non-entretenu ni verbalisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) CMP Mayer inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'équipement incendie.

Résolution 2025-07-0334

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le paiement au montant de 13 806,20 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de CMP Mayer inc. concernant de l'équipement incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Les Entreprises David Pettigrew inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de lagunes, secteur Johnville.

Résolution 2025-07-0335

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 823,46 \$

(taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Les Entreprises David Pettigrew inc. concernant les travaux de lagunes, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Lignes de stationnement MF – Paiement d'honoraires professionnels concernant la signalisation routière.

Résolution 2025-07-0336

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 377,66 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Lignes de stationnement MF concernant de la signalisation routière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Maison de la culture John-Henry-Pope – Paiement d'honoraires professionnels concernant trois concerts apéro.

Résolution 2025-07-0337

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 000,00 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de la Maison de la culture John-Henry-Pope concernant trois concerts apéritifs pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Tremblay Bois Mignault Lemay – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers litiges.

Résolution 2025-07-0338

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 119,85 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Tremblay Bois Mignault Lemay, détaillés comme suit :

Objet	Montant
1. Litige en environnement	957,17 \$
2. Litige en environnement	2 162,68 \$
Total :	3 119,85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d'honoraires professionnels concernant la reddition de compte pour le programme TECQ et divers travaux.

Résolution 2025-07-0339

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 553,58 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton, détaillés comme suit :

Objet	Montant
3. Reddition de compte pour le programme TECQ	5 978,70 \$
4. Divers travaux	574,88 \$
Total :	6 553,58 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Archives – Destruction de documents selon le calendrier de conservation.

Résolution 2025-07-0340

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT QUE la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu d'autoriser la destruction des documents selon la liste déposée par la greffière, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

1) Recommandation 25-UR-03 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Demande de plan intégré d'implantation architecturale (PIIA) relative à la construction d'un bâtiment complémentaire pour l'immeuble sis au 70, rue Eastview (Re-123).

Résolution 2025-07-0341

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après nommé « PIIA ») numéro 25-PIIA-03 relative à l'immeuble situé au 70, rue Eastview, secteur Cookshire (lot 4 487 176);

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est situé en zone Re-123 correspondant à un territoire d'intérêt historique;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la construction d'un bâtiment complémentaire (garage isolé) visible de la rue;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au *Règlement numéro 216-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* et ses modifications en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande, selon sa recommandation numéro 25-UR-03;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser la demande de PIIA numéro 25-PIIA-03 telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Permis de lotissement, rue du Boisé – Autorisation de signature.

Résolution 2025-07-0342

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un projet de prolongement de la rue du Boisé, un permis de lotissement doit être délivré afin d'autoriser la subdivision du lot concerné;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans la planification du développement du secteur et respecte les dispositions en vigueur du règlement de lotissement de la Ville;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement pour la signature du permis de lotissement requis pour permettre la réalisation du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu d'autoriser le directeur de l'Urbanisme et de l'environnement, ou en son absence le chargé de projets, à signer le permis de lotissement pour le projet de prolongement de la rue du Boisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Titre d'officiers municipaux pour les inspecteurs – Décision.

Résolution 2025-07-0343

CONSIDÉRANT les dispositions introduites par le projet de loi 104 modifiant la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT les pouvoirs d'inspection et de constatation conférés par la Loi aux officiers municipaux;

CONSIDÉRANT la rotation des ressources humaines du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT la mise à jour des autorisations nécessaires selon la recommandation du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de désigner les inspecteurs municipaux suivants à titre d'officiers municipaux pour la Ville de Cookshire-Eaton, avec tous les droits et pouvoirs conférés par les dispositions législatives en vigueur, à savoir :

- Monsieur Sébastien Fortin;
- Monsieur Kevin Lussier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

1) Plan directeur parcs et espaces verts – Dépôt.

Dépôt du plan directeur parcs et espaces verts.

2) Réseau Biblio de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel 2024-2025.

Dépôt du rapport du Réseau Biblio de l'Estrie pour l'année 2024-2025.

3) Coupe provinciale BMR U14-U16 de Les Dribbleurs du Haut-Saint-François – Demande d'appui.

Résolution 2025-07-0344

CONSIDÉRANT QUE le représentant des Dribbleurs du Haut-Saint-François, accueillera la Coupe provinciale BMR U14-U16 lors de la fin de semaine des 11, 12 et 13 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE cet événement provincial représente une visibilité et un rayonnement importants pour notre communauté sportive;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le bon déroulement de l'événement, un soutien matériel est nécessaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser :

- l'accès sans frais à la cantine du terrain de balle du secteur Cookshire;
- la mise à disposition de gazebos 10x10;
- la mise à disposition de tables à pique-nique;
- le tout, selon le matériel disponible au Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) 31^e Journée laitière de l'Estrie – Demande d'appui.

Résolution 2025-07-0345

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la 31^e Journée laitière de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de Cookshire-Eaton comprend une majorité agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement a lieu à l'extérieur du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

DE REFUSER la demande d'aide financière demandée pour l'année 2025;

DE RECOMMANDER l'organisme à une demande de location sans frais d'un immeuble municipal à Cookshire-Eaton pour la tenue de leurs prochaines activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Festival de la biodiversité au parc Écoforestier de Johnville – Participation.

Résolution 2025-07-0346

CONSIDÉRANT l'invitation de Tourisme Cantons de l'Est à tenir un kiosque lors de l'événement du festival de la biodiversité au parc Écoforestier de Johnville;

CONSIDÉRANT QUE ce festival se déroule sur notre territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu d'assurer la présence des représentant politique au kiosque en fonction d'un horaire établi selon les disponibilités de chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Cocktail des nouveaux entrepreneurs du Haut-Saint-François – Participation.

Résolution 2025-07-0347

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser l'achat de deux billets pour l'activité « Cocktail des nouveaux entrepreneurs du Haut-Saint-François » de la Chambre de commerce du Haut-Saint-François le 4 novembre 2025.

La nomination des représentants sera faite en séance subséquente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

1) Afficheurs de vitesse mobile avec enregistreur de données – Acquisition.

Résolution 2025-07-0348

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR), il est possible d'acquérir des radars pédagogiques avec enregistrement de données, afin de soutenir d'éventuelles requêtes futures;

CONSIDÉRANT QUE deux fournisseurs ont soumis des propositions pour la fourniture de ces équipements;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la soumission de Signel Services inc. au montant de 15 314,00 \$ (taxes applicables en sus) pour l'acquisition des équipements suivants :

- deux radars pédagogiques (RAD60L);
- une remorque;
- un ensemble de panneaux solaires;
- un bloc d'alimentation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Terrain de tennis, secteur Johnville – Offre de services relatifs à l'acquisition et l'installation de clôtures.

Résolution 2025-07-0349

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'une clôture au terrain de tennis, secteur Johnville, trois soumissionnaires ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adjuger le contrat concernant l'acquisition et l'installation d'une clôture au terrain de tennis, secteur Johnville, au montant de 25 804,12 \$ (taxes applicables en sus) à Unis Clôtures Bois-Francis, conformément à sa soumission datée du 4 juin 2025 et documents d'appel d'offres.

Le chargé de projet, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Terrain de pickleball, secteur Sawyerville – Offre de services relative à l'installation de clôtures.

Résolution 2025-07-0350

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'installation d'une clôture au terrain de pickleball, secteur Sawyerville, trois soumissionnaires ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat concernant l'installation d'une clôture au terrain de pickleball, secteur Sawyerville, au montant de 21 209,02 \$ (taxes applicables en sus) à Inter Clôtures Orford, conformément à sa soumission datée du 25 juin 2025 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Construction de trottoir, d'avancées de trottoir et aménagement de traverse piétonnière – Autorisation de dépôt au Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière (PAFFSR).

Résolution 2025-07-0351

Titre du projet : Aménagement de trottoirs et d'avancée de trottoir sur divers tronçons dans le but d'améliorer la sécurité routière et traverse piétonnière, divers chemins municipaux.

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

ATTENDU QUE les membres du conseil s'engagent à respecter les modalités d'application du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 251 516 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 201 213 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Roger Thibault, appuyée par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton :

AUTORISE la présentation d'une demande d'aide financière;

CONFIRME avoir lu et compris les modalités d'application du programme; et

CONFIRME son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

Certifie que monsieur Michaël Gosselin, ou en son absence monsieur René Lavigne, est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Acquisition d'un camion 10 roues neuf et des équipements optionnels – Adjudication de contrat.

Résolution 2025-07-0352

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'acquisition d'un camion 10 roues neuf et des équipements optionnels, un seul soumissionnaire a déposé une proposition conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

D'ADJUGER le contrat pour l'acquisition d'un camion 10 roues neuf, incluant les trois équipements optionnels (garanties), à Camions Globocam Sherbrooke inc. au montant de 238 973 \$ (taxes applicables en sus), conformément à sa soumission datée du 16 juin 2025 et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur du Bureau de projets, M. René Lavigne, ou le chargé de projets, M. Michaël Gosselin, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution;

QUE la présente résolution soit conditionnelle à l'approbation du financement requis pour ce faire, aux termes de la résolution 2025-07-0353.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Offre de financement d'un camion 10 roues neuf et des équipements optionnels – Adjudication de contrat.

Résolution 2025-07-0353

CONSIDÉRANT l'acquisition d'un camion 10 roues neuf, de ses équipements optionnels ainsi que d'équipements de déneigements;

CONSIDÉRANT le financement nécessaire pour le camion et ses équipements au montant de 238 973 \$ (taxes applicables en sus);

CONSIDÉRANT le financement nécessaire pour les équipements de déneigements pour deux camions au montant de 263 078 \$ (taxes applicables en sus);

CONSIDÉRANT la recommandation du Bureau de projets et de la trésorière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

D'ADJUGER le contrat de financement à Crédit-Bail Spar inc., au taux de 5.04 % pour une période de 96 mois, conformément à sa soumission et aux documents d'appel d'offres, réparti comme suit :

- Un emprunt au montant de 376 185,60 \$ (taxes incluses) pour le camion 10 roues neuf et ses équipements optionnels;
- Un emprunt au montant de 366 581,76 \$ (taxes incluses) pour les équipements de déneigements de deux camions;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets, M. René Lavigne, ou le chargé de projets, M. Michaël Gosselin, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Localisation d'une ambulance à la caserne 1 – Autorisation.

Résolution 2025-07-0354

CONSIDÉRANT la demande du Service ambulancier de l'Estrie pour déployer une équipe de paramédics sur le territoire de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise l'utilisation du stationnement par une ambulance et l'utilisation d'une salle de formation à la caserne du secteur Cookshire pour deux ambulanciers;

CONSIDÉRANT les engagements de l'organisme pour favoriser la desserte des services sur le territoire et respecter la propriété municipale;

CONSIDÉRANT QUE les services de l'organisme sur le territoire sont bénéfiques pour l'ensemble de sa population et son voisinage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser la localisation d'une ambulance du Service ambulancier au stationnement de la caserne 1 (Cookshire), ainsi que l'utilisation sans frais de la salle de formations.

Le directeur de la Sécurité publique est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Proposition(s) des membres du conseil

- 1) Comité des ressources humaines – Nomination.

Résolution 2025-07-0355

CONSIDÉRANT la résolution municipale numéro 2024-06-9648 confirmant le mandat et la nomination de représentants du Comité de ressources humaines;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une personne élue;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

D'AJOUTER aux membres du Comité des ressources humaines madame la conseillère Cindy Duquette;

QU'un seul membre du conseil soit ainsi nommé à titre de substitut, soit la conseillère Josée Pérusse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L. Avis de motion

Aucun.

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 378-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la création de la zone publique P-003 et de la zone résidentielle Re-007 en remplacement d'une partie de la zone publique P-001, secteur Birchton (ancien terrain de balle, secteur Birchton) – Adoption du troisième projet.*

Résolution 2025-07-0356

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adopter le troisième projet du *Règlement numéro 378-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant la création de la zone publique P-003 et de la zone résidentielle Re-007 en remplacement d'une partie de la zone publique P-001, secteur Birchton (ancien terrain de balle, secteur Birchton)*, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

- 1) Sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrat (PSSPA).

Résolution 2025-07-0357

CONSIDÉRANT QUE l'approbation du projet de sentiers au Pont Couvert (lots 4 487 381, 4 488 891, 5 609 547, 4 488 442 et 4 487 399, secteur Cookshire), au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 2018-2021 (PSSPA);

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est au montant maximal de 150 000 \$ et ne peut excéder 80 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu :

D'ACCEPTER la prévision budgétaire recommandée au montant de 25 870 \$ (taxes applicables en sus) pour la réfection des sentiers;

D'ADJUDER le contrat de travaux de réfection, au montant maximal de 17 040 \$ (taxes applicables en sus), à Les entreprises David Pettigrew inc. conformément à sa soumission et aux documents d'appel d'offres;

D'ACCEPTER l'estimation recommandée, au montant maximal de 7 200 \$ (taxes applicables en sus), concernant l'approvisionnement de criblure auprès de la Gravière Bouchard inc.;

D'ACCEPTER l'estimation recommandée, au montant de 1 630 \$ (taxes applicables en sus), concernant l'approvisionnement d'un ponceau auprès de Rona Matériaux Prévost;

D'ACCEPTER une provision de 10 % de la prévision budgétaire recommandée, conforme aux dispositions législatives en matière de gestion contractuelle, soit un montant de 2 587 \$ (taxes applicables en sus), pour autres frais divers;

D'AUTORISER le chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O. Période de questions

Aucune.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2025-07-0358

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 20 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière